

Conseil du département Arts plastiques -
Design
Séance du 19 septembre 2025

RELEVE DE DECISIONS

Présidente de séance :

Camille Prunet, Directrice du département

Présent(s) : Camille Prunet, Isabelle Alzieu, Emma Attias, Fabienne Denoual, Carole Hoffmann, Jacky Merit, Hélène Virion, David Mozziconacci

Représenté(s) : Brice Genre, Elisabeth Scotton

Invité(s) : Nathalie Garinet

Le conseil,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'université,

Vu les statuts du département Arts plastiques – Design,

Après avoir délibéré, décide :

DECISION n°1 : Modalités de contrôle des connaissances des licences Arts plastiques et Design, Prospective et Sociétés

Résultat du vote :

Membres du conseil pouvant prendre part au vote : 16

Présents et représentés : 10

Suffrages valablement exprimés : 10

Pour : 10 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

Les modalités de contrôle des connaissances en licence sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

DECISION n°2 : Modalités de contrôle des connaissances des masters du département

Résultat du vote :

Membres du conseil : 16

Présents et représentés : 10

Suffrages valablement exprimés : 10

Pour : 10 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

Les modalités de contrôle des connaissances en master sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

DECISION n°3 : Capacités et critères de sélection des formations du département pour la rentrée 2026

Résultat du vote :

Membres du conseil : 16

Présents et représentés : 10

Suffrages valablement exprimés : 10

Pour : 10 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

Les capacités et critères de sélection sont validés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Toulouse, le 19 septembre 2025



Camille Prunet
Directrice du département

